



PROCES VERBAL DE LA SESSION D'AUTOMNE 2015

1. ELECTION DU PRESIDENT PAR INTERIM

En l'absence de Christian Bordas (empêché), la section doit procéder à l'élection d'un président par intérim. Sylvie Jacquemot, seule candidate, est élue à l'unanimité. Il est convenu qu'elle partagera la tâche de relecture des rapports avec Michel Brune.

2. ORDRE DU JOUR POUR LA SESSION DE PRINTEMPS ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2015

L'ordre du jour pour la session de printemps est ratifié et le PV de la session de printemps 2015 est adopté.

3. SITUATION GENERALE (A. MATZKIN)

- Point sur la situation du HCERES : un président a été nommé, et le Conseil est complet. Des inflexions sont à venir : le HCERES travaillera de manière plus rapprochée que l'AERES avec le Comité national.

- Situation budgétaire : alors que le budget pour la recherche n'est pas extraordinaire (il est en gros stable, avec une légère baisse pour la MIREs), le CNRS va recruter plus de chercheurs qu'il n'y a de départ à la retraite, ce qui est atypique puisqu'on est en principe sur un remplacement des départs à la retraite et non-remplacement des décès/démissions. Le DGDR P. Baptiste avait expliqué devant la CPCN que ceci avait pu se faire grâce à des opportunités de gestion. Au niveau du financement de

la recherche la situation devient alarmante : le ministère communique sur la stabilité du budget de la MIREs, mais une bonne partie de cet argent ne va jamais dans les labos de recherche fondamentale (cf SATT et IRT). L'ANR, avec un budget en baisse et un taux de réussite incroyablement bas pour les thématiques fondamentales non fléchées (moins de 10%), cristallise les insatisfactions. Le mode de fonctionnement est aussi critiqué, notamment pour la présélection (résultant d'une moyenne des notes, généralement sans harmonisation ni discussion). Plusieurs CES estiment que ce ne sont pas les meilleurs projets qui ont passé l'étape de la présélection ; une lettre de protestation signée par 28 présidents de CES sur 40 a été envoyée au ministère. Un groupe de travail au niveau du C3N (CPCN/CS/CSI) sur le financement de la recherche va se mettre au travail.

- CIR (crédit impôt recherche) : un apport sur le CIR a été enterré au Sénat en juin (suite à l'enquête d'une sénatrice du groupe communiste radical citoyen), la droite et le PS s'étant finalement prononcés pour que le rapport ne soit pas publié ; la commission devait à nouveau se prononcer la semaine dernière (ce qui a été reporté suite aux attentats). La sénatrice a mis un pré-rapport à disposition du public sur internet.

- Problème d'odeur et de ventilation dans les salles du Comité national : un courrier de la déléguée régionale du site fait le point sur les mesures qui sont prises pour régler une partie des problèmes (pour le chauffage et la ventilation, une solution est en vue pour juin 2016; pour les odeurs, dues à des infiltrations, les travaux sont colossaux et ne sont pas envisagés à court-terme...)

- Statistiques promotions : Passage DR2 => DR1: 2277 promouvables pour le CNRS dont 252 pour l'INP ; 760 candidatures pour le CNRS dont 88 pour l'INP ; 197 possibilités de promotions pour le CNRS dont 21 pour l'INP. Passage DR1=> DRCE1: 1328 promouvables pour le CNRS dont 169 pour l'INP ; 332 candidatures pour le CNRS dont 40 pour l'INP ; 36 possibilités de promotions pour le CNRS dont 4 pour l'INP. Passage DRCE1 => DRCE2 : 131 promouvables pour le CNRS dont 19 pour l'INP ; 54 candidatures pour le CNRS dont 6 pour l'INP ; 25 possibilités de promotions pour le CNRS.

4. INTERVENTION ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTION DE L'INP

Alain Schuhl, Directeur scientifique de l'INP intervient sur plusieurs sujets, généralement en réponse à des questions des membres de la section :

- Postes 2016 : 300 chercheurs + 300 IT, tous les départs sont remplacés (non seulement les départs à la retraite), grâce à l'utilisation de réserves. Pour la section 04, 5 postes CR (dont un vient de l'INSIS ; 2 sont colorés); 7 postes DR2 (postes DR2 au prorata du vivier de chaque section).

- Coloriage des postes: réflexion sur la taille des communautés. Le poste coloré « plasmas chauds » reste un poste coloré, même si c'est un poste de l'INSIS (c'est-à-dire qu'on peut recruter d'autres profils sur ce poste).

- CDD: problème de délais pour la vérification de la loi Sauvadet (la réponse arrive quasiment à la date d'embauche), ou de problèmes pour le renouvellement de post-docs, ou encore pour la mise en place de la convention d'accueil lorsque des post-docs viennent avec leur financement.

- Durée du mandat du comité national (la plupart des membres considérant que 5 ans est beaucoup trop): pas de possibilités d'agir pour la changer.
- HCERES: les CNRS qui voudraient s'impliquer au HCERES peuvent désormais le faire, le CNRS ayant obtenu gain de cause sur le remboursement des salaires du personnel mis à disposition du HCERES.
- Affectation des CR entrants: l'INP a toujours la volonté de ne pas affecter systématiquement le lauréat dans le labo du projet présenté.
- Budget FEI INP: constant; le budget du CNRS est à peu près stable. Budget récurrent des labos sera identique en 2016 par rapport au 2015.
- Europe: la France ne récupère pas au budget européen ce que la France y met: le CNRS souhaite inciter les chercheurs CNRS à postuler – le taux de succès du CNRS est très bon, mais c'est parce que trop peu de demandes sont faites; or s'il y a plus de candidatures, il devrait y avoir plus de succès in fine. Il y a néanmoins une limite à l'incitation: vu le nombre d'appels d'offres, certains chercheurs se sont épuisés...

5. MOTIONS

Les motions suivantes ont été adoptées :

MOTION SUR LA MUTUALISATION DES FONCTIONS IT

Les projets de la direction concernant la mutualisation des fonctions IT posent de nombreuses questions quant à la situation déjà très tendue de l'emploi IT.

La mutualisation peut s'avérer utile et nécessaire au cas par cas, dans une unité ou entre unités, mais la section 04 demande que la règle générale reste le recrutement IT sur poste à temps plein au sein des unités et non par fragments d'ETPT sur plusieurs unités.

C'est une nécessité pour l'accomplissement des missions et la réalisation des projets de recherche des UMR, ainsi que pour l'épanouissement professionnel des IT et leur pleine intégration au sein des collectifs de travail.

Adoption : 17 pour, 1 abstention

Destinataires : M. Alain Fuchs, président du CNRSM. Alain Schuhl, directeur de l'INPM. Philippe Büttgen, président de la CPCNM. Bruno Chaudret, président du CS du CNRS

MOTION SUR LE FINANCEMENT RECURRENT DE LA RECHERCHE

La section 04 réaffirme qu'il est indispensable d'assurer un financement récurrent des laboratoires de recherche à un niveau conséquent, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Ces financements permettent de conduire des recherches sur le long terme qui sont particulièrement productives.

Ces recherches ne peuvent pas être financées sur des logiques de projets qui favorisent aujourd'hui le démarrage de quelques activités visibles mais sans pouvoir les pérenniser.

Sans financement récurrent conséquent, la majeure partie de la communauté scientifique est contrainte de se disperser pour répondre aux appels d'offres, ainsi que pour évaluer les projets des pairs. Elle y perd beaucoup de son efficacité, voire de sa motivation en raison des taux de succès extrêmement bas.

Sans financement récurrent conséquent, les laboratoires ne peuvent soutenir correctement les fonctions supports dans leur mission de R&D, d'exploitation et de maintenance des équipements de recherche.

Utiliser différemment les financements alloués à la recherche et, en particulier, renforcer les financements récurrents des laboratoires sont des mesures nécessaires pour maintenir la recherche académique au plus haut niveau.

Adoption : Unanimité

Destinataires : M. Alain Fuchs, président du CNRSM. Alain Schuhl, directeur de l'INPM. Philippe Büttgen, président de la CPCNM. Bruno Chaudret, président du CS du CNRSM. Le Secrétaire d'Etat à l'ESRM. Vincent Berger, Conseiller du Président de la République (Elysée).

MOTION SUR LA PUBLICATION SCIENTIFIQUE

La section 04, réunie en session d'automne 2015, exprime son inquiétude face à l'impact sur les activités de recherche des pratiques actuelles dans l'édition scientifique. D'une part, l'augmentation substantielle des tarifs conduit certaines bibliothèques, notamment universitaires, à renoncer à s'abonner à des revues scientifiques essentielles à la communauté. D'autre part, l'accroissement du nombre de revues qui reportent sur les publiants le coût – parfois exorbitant – de l'édition grève directement les budgets de la recherche académique. La section soutient le CNRS dans toute action visant à maintenir, pour la communauté scientifique, un accès bibliographique à des tarifs raisonnables.

Adoption : Unanimité

Destinataires : M. Alain Fuchs, président du CNRSM. Alain Schuhl, directeur de l'INPM. Philippe Büttgen, président de la CPCNM. Bruno Chaudret, président du CS du CNRSM. Jean Pierre Finance, Président du consortium COUPERIN

6. EVALUATIONS

Lors de la session, la section a procédé à l'examen et discuté :

- 53 évaluations de chercheur à vague ou mi-vague
- 2 dossiers de reconstitution de carrière
- 3 dossiers de changement d'affectation
- 45 dossiers de promotions

ainsi que :

- 1 avis de pertinence pour l'association d'unités au CNRS
- 1 cas de création, suivi ou renouvellement d'unités ou de structures (GDR...).
- 3 changements de direction d'unités
- 6 écoles thématiques

7. POINTS DIVERS

7.1 Organisation Concours/PEDR

La section reconduit pour les concours le fonctionnement de l'année précédente (présélection envisagée et pas de sous-jurys pour les concours CR ; pas d'auditions pour le concours DR2). Elle reconduit également l'examen des PEDR suivant les mêmes modalités que l'année précédente (participation au processus et publication en interne des dossiers classés).

7.2 Médailles

Contrairement à l'année précédente, l'INP ne demande pas formellement aux sections de proposer deux noms pour chaque médaille : un homme et une femme (ce que la section 04 n'avait d'ailleurs pas fait), mais demande d'en respecter l'esprit (ce que la section avait fait l'année précédente).

Pour cette année :

- Bronze : après plusieurs votes, la section n'arrive pas à départager deux candidats candidats proposés qui sont donc tous deux proposés : Thierry Lahaye (LCFIO) et Eric Le Moal (ISMO).
- Argent : M. Victor Malka (LOA)

Nota : Les propos prêtés aux représentants des tutelles sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique, n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.